

Tout ne tient qu'à un fil

La Gazette – Edito - 17/11/11

Les coupures de courant de la JIRAMA se sont calmées, du moins pour le moment. Est-ce à dire que les problèmes de fond sont résolus ? Certainement pas. Loin de là, on ne nous dit pas tout. Comme d'habitude, pour éviter une explosion sociale, on a mis en place des solutions à court terme et des mesures « tiptop ».

Dans un autre contexte, on aurait pu penser que les délestages à répétition sont une diversion du pouvoir politique en place. Cependant, les difficultés structurelles de la JIRAMA remontent à si longtemps que l'on peut écarter cette hypothèse. La situation catastrophique de la JIRAMA résulte de plusieurs facteurs. Même s'ils sont connus, il est utile de les rappeler.

En premier lieu, on ne dénoncera jamais assez la politisation à outrance qui prévaut au sein de la JIRAMA depuis sa création et qui a abouti à une gestion calamiteuse. Les appartenances politiques et les considérations ethniques des dirigeants ont souvent pesé et occulté les aspects techniques.

Deuxièmement, la JIRAMA a longtemps été une vache à lait, au même titre que de toutes les sociétés d'Etat. On ne compte plus les chefs d'institution et les ministres qui ont racketté la JIRAMA. Cette extorsion institutionnalisée a eu un impact négatif sur la trésorerie et empêché bien des investissements. A force de tirer sur la corde, il fallait bien qu'elle casse.

Par ailleurs, la JIRAMA a été trop longtemps victime de factures impayées aux montants exorbitants. Elle n'a jamais cessé de taper sur les petits consommateurs mais elle a toujours eu du mal à couper l'eau et l'électricité aux grands comptes, et en premier lieu l'Etat. On est en droit d'affirmer que les gros débiteurs de la JIRAMA ont participé à sa mise à mort, et cela en toute impunité.

De plus, la qualité de service n'est pas au rendez-vous alors que les agents de recouvrement de la JIRAMA se font de plus en plus pressants. Des efforts considérables de communication ont été entrepris par la JIRAMA pour prévenir les usagers des travaux susceptibles de provoquer des coupures de courant. Cependant, la JIRAMA prévient rarement en cas de coupure d'eau et elle intervient très tardivement lorsque l'usager se plaint d'une rupture de canalisation. La mauvaise qualité de service se ressent également au niveau des demandes de nouvelles installations de compteurs. Les devis de la JIRAMA sont souvent fantaisistes et les usagers attendent parfois des mois et des années pour obtenir l'eau courante et l'électricité.

Enfin, le patrimoine de la JIRAMA n'est pas suffisamment protégé. Le défaut d'entretien ne concerne pas uniquement les centrales hydrauliques. Le vol de câbles électriques revendu aux marchands de ferrailles est devenu un tel fléau qu'on se demande si cette infraction ne devrait pas être érigée en crime, comme pour le vol de bovidés.

Face à ce chaos, des solutions existent et ce, avant même de songer à une quelconque forme de privatisation. Des techniciens et ingénieurs malgaches et étrangers les connaissent mais ils ne sont pas écoutés. Pourquoi? La réponse est simple bien qu'inadmissible : des intérêts personnels énormes sont en jeu. Certains responsables touchent de grosses commissions de la part de clients, fournisseurs et sous-traitants afin qu'aucune innovation ne survienne. Le prochain ministre de l'Energie donnera-t-il un coup de pied dans la fourmilière ou jouera-t-il le jeu de ses prédécesseurs ? On ne demande qu'à voir.

Pour le moment, le sort de la JIRAMA et de ses usagers ne tient qu'à un fil. Cette situation est le reflet de la politique. A un moment donné, il faudra bien que toute cette gabegie cesse sinon comment vivra-t-on sans eau ni électricité ? Aujourd'hui, c'est sans doute la seule question sur laquelle il devrait exister un consensus national.

Source : http://www.lagazette-dgi.com/index.php?option=com_content&view=article&id=17261:editorial-tout-ne-tient-qua-un-fil&catid=56:edito&Itemid=65

Accès à l'électricité: Décourager les investissements

La Gazette - 17/11/11

Madagascar passe de la 181ème place en 2011 à la 179ème sur 183 économies dans le Doing business 2012 de la Banque mondiale. Quoi qu'il en soit, il reste en queue de peloton pour l'accès des entreprises à l'électricité. Ce n'est pas étonnant quand on sait que la Jirama propose des tarifs élevés, sans parler des délestages et de la qualité médiocre de ses services, surtout sur ces derniers mois. Mais le régime ne s'en soucie guère. Pour l'accès à l'électricité, les données les plus récentes du Doing business ont été recueillies jusqu'en juin 2011. C'est ce qui explique la toute petite avancée dans l'accès à l'électricité car depuis, la situation se détériore et devient même menaçante pour les entreprises. Les industriels affirment d'ores et déjà que l'électricité représente jusqu'à 40% de leur coût de production. Notons que l'étude de la Banque recense toutes les procédures qu'une entreprise doit accomplir pour obtenir un raccordement électrique permanent et l'alimentation d'un entrepôt standardisé. Ces procédures comprennent les demandes déposées auprès des sociétés d'électricité, en l'occurrence la Jirama pour Madagascar, ainsi que les contrats passés avec elle, toutes les inspections et les autorisations auprès de la société d'électricité ou d'autres organismes ainsi que les travaux de raccordement et de mise en service.

La Banque mondiale divise le processus de raccordement en différentes procédures et mesure le temps et le coût pour chaque procédure. Son étude pour 2012 précise : « Les données sont recueillies auprès de la société de distribution d'électricité et sont ensuite enregistrées et vérifiées par les organismes de réglementation du secteur de l'électricité et les professionnels indépendants tels que les ingénieurs électriciens, les entreprises indépendantes d'électricité et les sociétés de construction. La société de distribution d'électricité interrogée est celle qui dessert la zone (ou les zones) dans laquelle sont situés les entrepôts ». Mais même en Afrique subsaharienne, Madagascar est loin de la moyenne en matière d'accès à l'électricité, surtout pour le coût (8 390 % du revenu par habitant) et le délai de raccordement (450 jours). De quoi décourager les investissements. A Maurice, le coût de raccordement est de 328 % du revenu par habitant, contre 1 651 % en Afrique du sud, 3 386 % en Ethiopie, 1 419 % au Kenya, 1 371% en Zambie...

Source : http://www.lagazette-dgi.com/index.php?option=com_content&view=article&id=17263:accés-a-lelectricite-decourager-les-investissements&catid=45:newsflash&Itemid=58